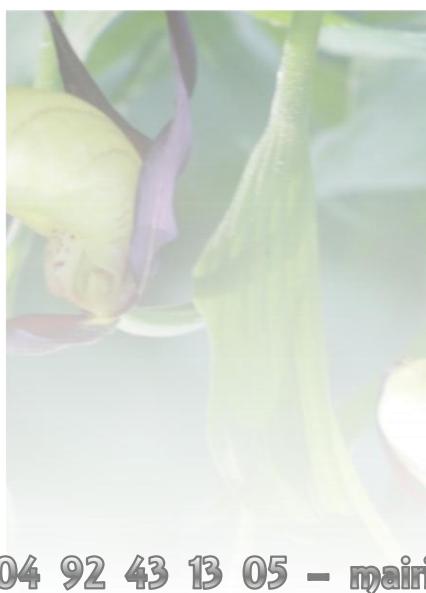
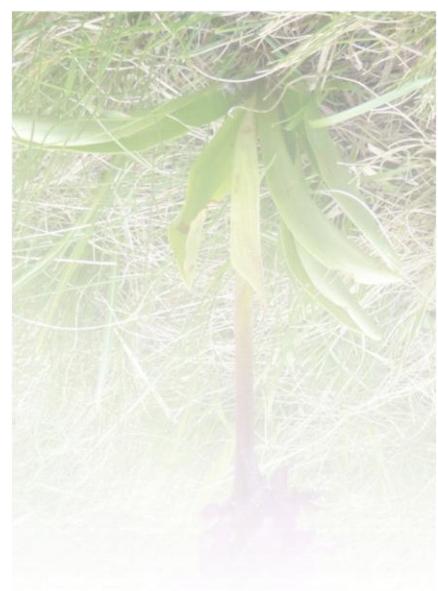


Crots Avenir



Journal d'informations communales

Edition n° 27 – Juin 2017



Mairie de Crots – 04 92 43 13 05 – mairie.crots@wanadoo.fr

Place des ballerins – 05200 Crots

Sommaire



Le mot du maire	3	Associations	12
Conseils municipaux	4	Parents d'élèves	12
19 janvier 2017	4	Les Vieilles Joyeuses	12
23 février 2017	4	ASPEC	13
13 avril 2017	4	Club du Temps Libre	13
Services municipaux	6	Parc National des Ecrins	14
Musée Embrunais de la Charcuterie	7	Festivités de l'été	14
Bibliothèque	7	Abbaye de Boscodon	15
Réalisations	8	Projets	16
Espace Morgan	8	Bibliothèque	16
Lotissement les Pignans	9	Cabanes pastorales	16
Modification simplifiée du PLU	9	Eglise Saint Laurent	16
Zone touristique de Chanterenne	9	Dernières brèves	17
Label Pavillon Bleu	9	Obligation de débroussaillage	17
Manifestations	10	Interdiction de brûlage déchets verts	17
Cérémonie des déportés	10	Canicule	17
Rencontre avec un auteur	10	Etat civil	19
Vide-greniers	10	Surprenant mai 68 à Saint-Jean	20
Peintres dans la rue	10		
Protection des espèces sauvages	11		

Info Crots Pratique



Mairie

Le Village - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
www.crots.fr / E-mail : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Et du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00

Agence Postale Communale

Place St-Laurent - 05200 CROTS - 04 92 24 56 59
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Bibliothèque Municipale

La Grande Charrière - 05200 CROTS – 04 92 43 13 05
Accueil le lundi de 16h30 à 17h30 et le mercredi de 16h00 à 18h00 – Horaires d'été : voir en page 7

Bureau du Tourisme et Espace Multimédia

Place St-Laurent - 05200 CROTS - 04 92 24 56 40
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Les Encombrants

Les 1er lundi du mois sur inscription auprès de la Mairie.
Collecte stoppée de novembre à mars.

2

Ecole Primaire et Maternelle de CROTS

Le Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

Déchèterie de l'Embrunais

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 47 93
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Gare SNCF d'Embrun

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23
Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.
www.ter-sncf.com/paca

Musée Embrunais de la Charcuterie

Chemin du Barry - 05200 CROTS – 04 92 52 27 52
Accueil le jeudi de 14h00 à 17h00 – Sur RDV le mardi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 – Horaires d'été : voir en page 7
Tarifs : Adultes 3 € / Enfants 1.50 € / Gratuit – de 12 ans / Réduit (passeport multi-visites) 2 €

Le mot du maire



Chères Crétorines, chers Crétorins,

Notre pays vient de finir une séquence électorale particulièrement longue avec l'élection d'un nouveau président, Emmanuel Macron, qui disposera d'une majorité confortable au Parlement. Souhaitons lui de réussir aussi bien sur le plan économique que sécuritaire.

En ce qui concerne notre commune, vous avez vu que les travaux de l'Espace Morgan ont débuté en mars : la micro-crèche et la salle multi activités sont sorties de terre. La bibliothèque-médiathèque est en marche elle aussi. Le conseil municipal, lors de sa séance du 15 juin, a acté la prise d'un emprunt relais et d'un emprunt à long terme, en attendant le paiement des subventions obtenues et pour la part d'autofinancement de la commune. Ces projets sont structurants tant pour la commune que pour la population.

Les travaux de la zone touristique de Chanterenne ont débuté il y a quelques jours et seront terminés début juillet. Nous avons, là aussi, un bel espace conforté par l'obtention du label Pavillon bleu pour la 3^{ème} année consécutive.

Une étude concernant la faisabilité d'un golf a été commandée par le conseil municipal et sera restituée à l'automne.

En cette période économique difficile, je voulais avoir une pensée pour nos artisans commerçants dans le village, les hameaux et à la plage qui font que notre commune reste dynamique et particulièrement notre épicerie qui est notre dernier commerce de proximité et dont il faut assurer la pérennisation.

L'été est là, avec ses fortes chaleurs et ses envies de plage et de vacances.

Bonne lecture et bon été !

Jean-Pierre GANDOIS



Photo : René Conraud



Conseil Municipal du 19 janvier 2017

- Attribution de marché lot 12 Plomberie-Sanitaire-Vmc de l'Espace Morgan

- Approbation du rapport sur le prix et la qualité des services d'eau

- Fixation du tarif de location de la salle des associations :

Du samedi 8h00 au lundi 8h00 (week-end complet

et jours fériés) 100 €

En semaine, du Lundi au Vendredi inclus, hors jours fériés

(par jour, du matin 8h00 au lendemain 8h00)..... 50 €

Du 1^{er} novembre au 31 mars 10 € supplémentaires par jour pour frais de chauffage.

Caution pour location d'une salle et du matériel..... 300 €

- Subvention Conseil Départemental – aide à la pratique sportive 2014/2015

- Vente d'une partie de parcelle à Mme Barthélémy – Complément délibération n°29/2016

- Suppression de la régie de recettes aires-campings car

- Suppression de la régie de recettes photocopies

- Approbation de l'étude de faisabilité relative au projet de golf

Conseil Municipal du 23 février 2017

- Maintien de la compétence en matière de PLU et de documents d'urbanisme à la commune

- Rajout de produits à la régie du musée de la Charcuterie : La Charcuterie à travers les âges au prix de 28.00 €

- Financement Espace Morgan

- Plan de financement véhicule électrique

- Plan de financement travaux église St Laurent

- Plan de financement festival photo nature

- Complément mise en place des astreintes

Conseil Municipal du 13 avril 2017

- Approbation du compte de gestion de la commune 2016

- Approbation du compte administratif de la commune 2016

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	84 015,78 €	0,00 €	3 009,83 €	0,00 €	87 025,61 €
Opérations de l'exercice	500 531,38 €	396 080,18 €	1 080 531,06 €	1 323 177,01 €	1 581 062,44 €	1 719 257,19 €
TOTAUX	500 531,38 €	480 095,96 €	1 080 531,06 €	1 326 186,84 €	1 581 062,44 €	1 806 282,80 €
Résultats de clôture	20 435,42 €	0,00 €	0,00 €	245 655,78 €	0,00 €	225 220,36 €
Restes à réaliser	86 592,00 €	8 726,00 €	0,00 €	0,00 €	86 592,00 €	8 726,00 €
TOTAUX CUMULES	587 123,38 €	488 821,96 €	1 080 531,06 €	1 326 186,84 €	1 667 654,44 €	1 815 008,80 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	98 301,42 €	0,00 €	0,00 €	245 655,78 €	0,00 €	147 354,36 €



Conseils municipaux



- Affectation du résultat de la commune 2016
- Approbation du compte de gestion budget Eau 2016

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	196 532,33 €	0,00 €	94 925,62 €	0,00 €	291 457,95 €
Opérations de l'exercice	195 411,43 €	177 672,27 €	230 783,66 €	142 121,95 €	426 195,09 €	319 794,22 €
TOTAUX	195 411,43 €	374 204,60 €	230 783,66 €	237 047,57 €	426 195,09 €	611 252,17 €
Résultats de clôture	0,00 €	178 793,17 €	0,00 €	6 263,91 €	0,00 €	185 057,08 €
Restes à réaliser		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	195 411,43 €	374 204,60 €	230 783,66 €	237 047,57 €	426 195,09 €	611 252,17 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	178 793,17 €	0,00 €	6 263,91 €	0,00 €	185 057,08 €

- Affectation du résultat du budget Eau 2016
- Approbation du compte de gestion du budget camping 2016

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	196 532,33 €	0,00 €	94 925,62 €	0,00 €	291 457,95 €
Opérations de l'exercice	195 411,43 €	177 672,27 €	230 783,66 €	142 121,95 €	426 195,09 €	319 794,22 €
TOTAUX	195 411,43 €	374 204,60 €	230 783,66 €	237 047,57 €	426 195,09 €	611 252,17 €
Résultats de clôture	0,00 €	178 793,17 €	0,00 €	6 263,91 €	0,00 €	185 057,08 €
Restes à réaliser		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	195 411,43 €	374 204,60 €	230 783,66 €	237 047,57 €	426 195,09 €	611 252,17 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	178 793,17 €	0,00 €	6 263,91 €	0,00 €	185 057,08 €

- Affectation du résultat du budget camping 2016
- Vote des 3 taxes 2017 : taxe d'habitation : 6.23 % ; taxe foncier bâti : 11.72 % ; taxe foncier non bâti : 89.12 %
- Fixation des tarifs de l'eau 2017 : Abonnement pour les particuliers par logement : 50.00€ ; Abonnement gros consommateurs (+ 1 500m3) : 500.00€ ; Abonnement compteur vert (agriculteurs) : 50.00€ ; M3 pour particuliers jusqu'à 30m3 : 1.70€ ; M3 pour particuliers au-delà de 30m3 : 0.45€ ; M3 gros consommateurs : 0.60€ ; M3 compteur vert : 0.45€
- Subventions aux associations : FNACA Crots : 500 € ; Coopérative scolaire : 3 024 € soit 28 € / élève) ; Prévention routière : 50 € ; Amicale Philatélique et Cartophile : 500 € ; ASPEC : 500 € ; Club des Ainés : 500 € ; AMMAC : 50 € ; Chœur du Roc : 100 € ; Les Vieilles Joyeuses : 500 € ; Parents d'Elèves : 500 € ; Lieutenant de Louveterie : 300 € ; Amis de Boscodon : 500 €. Soit un total de 7 024 €.
- Approbation du budget commune 2017
- Approbation du budget de l'eau 2017 Approbation du budget camping 2017
- Création et approbation du budget lotissement 2017
- Modification du plan de financement Espace Morgon et Bibliothèque
- Plan de financement des acquisitions de collections Espace Morgon et Bibliothèque
- Suppression d'un poste de rédacteur chef
- Création d'un poste d'attaché
- Adoption du tableau des effectifs
- Adoption des statuts de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon
- Tableau de classement de la voirie communale : 39 568 ml de voies à caractère de chemin ; 4 859 ml de voies à caractère de rue ; 1 540 ml de voies à caractère de place
- Vente d'une partie de la parcelle B 2494, située ZA des Moulins, à Monsieur et Madame Detoc
- Vente d'une partie de la parcelle B 350, située ZA des Moulins, à Monsieur Edmond Vollaire

Cantine

Les plannings doivent être déposés en Mairie au plus tard le mardi soir pour une inscription effective le lundi suivant. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date. A compter de septembre 2017, le « portail famille » va être mis en place. Il sera ainsi possible d'effectuer les inscriptions en ligne (les délais d'inscriptions resteront inchangés). Nous vous rappelons qu'il est dorénavant possible d'adhérer au prélèvement automatique mensuel à échéance, de payer par TIPI (paiement par carte bancaire) ou directement auprès de la Trésorerie d'Embrun.

Garderie communale

98 % des parents, ayant répondu au sondage de la commune sur les rythmes scolaires, souhaitent le retour à la semaine de 4 jours mais c'est le DASEN qui, dans le courant de l'été, rendra sa décision après consultation des différentes instances. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Sécurisation de l'école

Vous avez pu constater le nouveau sens de circulation du transport scolaire. Celui-ci a été mis en place pour la sécurisation de vos enfants. Nous vous demandons de bien vouloir le respecter et ne pas gêner l'accès et la circulation du car scolaire. Merci également de respecter la place handicapé.

Aménagement à venir autour de l'école



Ramassage scolaire

Afin d'assurer correctement la sécurité des enfants de maternelle entre la sortie de classe et la remise au car, les parents, dont les enfants ne sont pas inscrits à la garderie, devront remplir un planning chaque semaine. Les enfants concernés dont le planning n'est pas rempli seront remis à la garderie avec le tarif adéquat.

Portage des repas à domicile

Le service de portage des repas à domicile fonctionne du lundi au vendredi (sauf week-end et jours fériés). Peuvent en bénéficier les aînés de la commune ainsi que les personnes en situation de handicap ou connaissant des problèmes de santé. L'inscription peut être continue tout au long de l'année ou ponctuellement (par exemple : convalescence, immobilisation suite à une opération...). Vous pouvez vous inscrire pour toute la semaine. Inscription auprès de la mairie : 04 92 43 13 05

Musée Embrunais de la Charcuterie



Crots représente la capitale de la charcuterie par le nombre extraordinaire de maîtres charcutiers qu'elle a fait naître à Marseille, Toulon, Aix-en-Provence et Nice. Un siècle durant lequel le savoir-faire des Crétorins a séduit les habitants de Provence. Une certaine éthique et l'amour du travail bien fait sont évidents lorsque l'on écoute les charcutiers parler de leur métier. Depuis la fin du XXème siècle, il reflète un art de vivre et témoigne des traditions régionales pluri-centenaires. Au cœur de ce tout nouveau musée Embrunais de la Charcuterie vous retrouvez l'histoire de la migration des charcutiers Embrunais à Marseille. Pendant plus d'un siècle le savoir-faire des Hautes-Alpes a pris place au sein de la cité phocéenne. La charcuterie fut un vecteur de la constitution d'une grande famille, mais également d'une puissance économique. A travers notre musée vous redécouvrez des souvenirs de grandes et bonnes tables.

Au menu de la visite : convivialité, relations humaines et partage réunis dans 5 espaces thématiques :

- l'entrée de la boutique et le comptoir où les visiteurs sont accueillis par notre charcutière (rôle de la femme dans la charcuterie, commerce et présentation des ustensiles de services),
- le laboratoire qui regroupe des machines (poussoirs, cutters, etc.), présentation de recettes interactives,
- un espace enfants avec des informations pratiques sur le cochon, comptines et histoires,
- un espace syndicat,
- un espace salle à manger avec vidéo et album photos d'époque.

Cet été le musée Embrunais de la charcuterie ouvre ses portes :

- Jusqu'au 16/07 et du 21/08 au 30/09 les jeudis et lundi de 15h à 18h.

- Du 17/07 au 21/08 du lundi au samedi de 15h à 18h.

Tarifs du musée : Adultes 3€ - Enfants 1,5€ de (12 à 18 ans)

Gratuit pour les – de 12 ans

Groupes 2€ par personne dès 10 personnes.

Durant l'été retrouvez plusieurs visites guidées ainsi que 2 ateliers enfants :

- Visites guidées du Pays d'art et d'histoire les 24-31/07 et 07/08 de 17h à 18h.

Visites payantes et sur inscription. Renseignements : Pays SUD : 04 92 44 15 12

- Ateliers culinaires fabrique de ravioles. Enfants 6/12 ans : les 2 et 9 août à 10h00.

Ateliers payants et sur inscription. Renseignements : Pays SUD : 04 92 44 15 12



Bibliothèque



Le chantier de votre future médiathèque a démarré avec les travaux de l'Espace Morgan dont l'ouverture est prévue au printemps 2018. Vous avez émis le souhait, en répondant au questionnaire, d'avoir une médiathèque dynamique avec un renouvellement régulier des dernières nouveautés, la possibilité de louer des DVD et CD audio, la mise en place d'activités récurrentes pour les enfants et les scolaires (bébés lecteurs, lecture...) et des activités pour les adultes (café littéraires, découverte de l'informatique, débats et projections...)

Pour les collections vous avez manifesté votre intérêt pour les livres pratiques, le terroir, la région et les enfants.

Afin de vous proposer un grand choix de livres et de documents, la future médiathèque sera équipée à l'ouverture 2018 de :

- 2800 livres : environ 1700 livres adultes et 1100 livres enfants
- 8 revues
- 150 DVD
- 100 livres audio
- 2 postes informatiques
- 1 espace de lecture adultes et enfants
- 1 espace de travail

Nous sommes en train de travailler ponctuellement sur le futur aménagement, vous trouverez quelques propositions en page 16.



Dans l'attente de ce nouvel équipement, la bibliothèque actuelle est ouverte :

Du 12/06 au 16/07 les mardis de 9h30 à 10h30 et les mercredis de 16h à 18h.

Du 17/07 au 20/08 les mardis de 9h30 à 10h30 / mercredi de 14h à 15h / vendredi de 9h30 à 10h30

Du 21/08 au 30/09 les mardis de 9h30 à 10h30 et les mercredis de 16h à 18h.

L'inscription est gratuite, vous pouvez emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines



Espace Morgon

Le chantier de l'espace Morgon bat son plein ! Les travaux sur la propriété Serres, derrière la mairie, avancent à grands pas. Les murs sont sortis de terre, et au printemps prochain, ils abriteront les 348.80 m² de salle multi-activités et les 116.70 m² de crèche de l'espace Morgon. Mais en attendant, place aux sols, menuiseries, isolations, électricité, plomberie... Un toit plat végétalisé recouvrira le tout. A suivre...





Lotissement Les Pignans



Les travaux ont été arrêtés durant l'hiver et les délais ont été allongés au regard des études des différents intervenants sur les lignes électriques et télécom à enfouir. Cependant les travaux vont redémarrer afin de livrer le lotissement à l'automne.

En parallèle, la commune a confié la vente exclusive de ces lots à l'agence Square Habitat d'Embrun

M. Richard Vanbesien

24 boulevard Pasteur - 05200 Embrun

04 86 15 25 10 ou 07 78 21 52 27.

Modification simplifiée du PLU



Lors du conseil municipal du 15 juin 2017, les élus ont approuvé le lancement de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure vise uniquement à corriger la rédaction des articles 6, 7 et 11 de la zone 2UA, 13 des zones UB et UC.

Le dossier de modification n°2 est consultable en mairie du 20 juin au 19 juillet 2017..

Zone touristique de Chanterenne

Les travaux d'aménagement touristique (des parkings, du mobilier urbain, une signalétique et une piste cyclable qui reliera la plage au village) sont en cours et seront finis début juillet. 100 000 € de travaux financés à 75 % par la Région PACA.



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne prennent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Label Pavillon Bleu plage de Chanterenne

Pour la 3^{ème} année consécutive, le label Pavillon Bleu a été décerné à la commune de Crots pour sa plage de Chanterenne, ainsi qu'à 172 autres communes, représentant 390 plages qui étaient candidates à cette distinction récompensent une bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau. Le label, créé en 1985, récompense aussi 102 ports de plaisance. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur arrive en tête du palmarès, comme l'année dernière.

Les critères d'obtention du label pavillon bleu :

Pour les plages, il faut une eau de baignade de "qualité excellente" avec cinq contrôles par saison, un point d'eau potable, des poubelles sur la plage, la collecte sélective d'au moins trois types de déchets, une politique de recyclage et la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement. Le label Pavillon Bleu, un programme de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, est présent dans 47 pays.



Manifestations



Cérémonie des déportés

Une fois encore, à Boscodon, une cérémonie du souvenir a eu lieu le 30 avril. Si ce haut-lieu mythique a jadis abrité de saints moines, le XX ème siècle lui aura donné des martyrs. Des combattants de l'ombre honteusement trahis en ces murs, un matin de printemps. Sur les dix qui seront pris et déportés, cinq ne reviendront jamais. Leur souvenir a été ravivé lors de ce jour de mémoire, à l'ombre des sapins séculaires.

Rencontre avec un auteur

Dernièrement, la commune a reçu l'auteur Thomas Scotto à l'école. Les élèves des classes de CM1 CM2 ET CE1 CE2 avaient étudié plusieurs de ses livres en amont, notamment, « La rentrée de la petite sorcière », et « La première larme », ce qui a permis à l'auteur d'échanger avec les enfants sur son travail : création des histoires, travail avec les illustrateurs, fabrication d'un livre... Thomas Scotto a lu des passages, répondre aux questions, provoqué des réactions et développé l'imagination des élèves. « Cette rencontre est une belle réussite car elle donne envie aux enfants de lire et leur permet de comprendre ce qui se cache derrière les pages des histoires », précise Cindy. « Elle laisse aussi présager d'autres rencontres avec les écoles au sein de la future médiathèque. »



Vide-greniers



Il a tenu sa réputation du plus grand vide-greniers du département. Bien que repoussé du 1^{er} au 8 mai à cause des intempéries, exposants, bénévoles, services municipaux, gendarmerie et agents de sécurité se sont tous mobilisés pour maintenir un événement majeur des Hautes-Alpes. Et les visiteurs étaient au rendez-vous, respectueux et compréhensifs des contrôles aux entrées du village, imposés par l'Etat d'urgence. Jean-Pierre Gandois le maire de Crots était sur le qui-vive, veillant au bon déroulement de la manifestation. Les sourires et la bonne humeur se sont affichés sur les stands et au fil des rencontres, et dominés par un magnifique ciel bleu. Opération réussie avec succès !

Peintres dans la rue

Dimanche 21 mai, le soleil brillait et les petits oiseaux chantaient : tout incitait à la poésie en ce matin de printemps. Qui dit poésie dit artistes et évasion des sens pour capturer la beauté des choses et de la nature. Ils étaient donc quelques-uns à avoir répondu à la sollicitation du comité d'animation, qu'on allait voir au village se poster ici ou là et de bonne heure, palette et pinceau en main pour capter les meilleurs instants des jeux de lumière de couleurs mêlées sur l'objectif de leur choix : une fontaine, un angle de rue ou la perspective vaporeuse des nobles tours de Picomtal. Le résultat, quelques heures plus tard, allait être à la hauteur quand vint l'heure des récompenses. 1^{er} prix : Nicole Fortoul ; 2^{ème} prix : Colette Cointe ; 3^{ème} prix : Danièle Céard ; 4^{ème} prix : Guillaume Wursteisen.





Journées pour la protection des espèces sauvage et de l'environnement

Les deuxièmes Journées pour la protection des espèces sauvages et de l'environnement se sont déroulées les 13 et 14 mai. Conférences et sorties sur le terrain ont attiré de nombreux visiteurs, venus partager les connaissances des intervenants invités. Et puis il y a eu le festival photo, qui a réuni amateurs et professionnels sous le chapiteau, dressé pour l'occasion sur le square Picomtal. Ouvert aux enfants, un concours a récompensé les plus beaux clichés pris dans la nature, avec un abonnement à une revue photo offert par la municipalité. Le sisteronnais Noé Mercier, 8 ans, a gagné le 1^{er} prix avec la photo d'un arbre pris lors d'une balade avec ses parents au du camping municipal de Crots. « Il a emprunté mon téléphone pour prendre des clichés, et j'ai été surprise par la qualité du point de vue et du cadrage » raconte sa mère. Le 2^{ème} prix a été remporté par Hugue Hauville, un Gapençais qui a immortalisé des grenouilles en gros plan à Châteauroux. 3^{ème} prix pour la coccinelle d'Anaïs Rabier, une Embrunaise de 11 ans, ex aequo avec Joris Bouteille de Crots et sa jolie cascade.

C'est Jean Guillet qui est à l'initiative de l'expo photo. Ancien guide de haute montagne et moniteur de ski, ce jeune retraité de Châteauroux, devenu taxidermiste, est depuis toujours passionné de photographie, avec une préférence pour des sujets difficiles à capter, les galliformes, ces oiseaux ronds de la famille des tétras. Il a invité pour le festival une dizaine de photographes, des amis, des connaissances, tous spécialisés dans les prises de vue des espèces sauvages et de notre environnement. Les photos étaient exposées pendant deux jours sous le chapiteau, permettant au public de découvrir la diversité et la beauté de la faune et de la flore locales. Un belle expérience que Jean Guillet et le maire Jean-Pierre Gandois souhaitent renouveler et développer.





Parents d'élèves



L'association des parents d'élèves a organisé son vide grenier le dimanche 28 mai. Une première belle réussite, avec 80 exposants qui nous ont félicité pour notre organisation (la plupart des exposants nous ont dit à l'année prochaine) et de nombreux visiteurs. Toute l'organisation ne pouvait pas se faire sans la présence des mamans et des papas lors de notre journée : Sylvie, Nancy, Louise, Mélissa, Chantal, Mylène, Virginie, Amélie, Eric et Mickael et de nos sponsors : Roady, Bricomarché, Intermarché. Merci à tous de votre dévouement ! Sans oublier la Mairie pour son soutien et Bénédicte de Mont'ânes pour nous avoir mis à disposition son champ pour les véhicules de nos exposants, ainsi que les mamans qui ont fait des gâteaux. Avec toutes les actions faites dans l'année nos enfants peuvent faire des sorties scolaires. Cette année les maternelles vont faire du poney, les autres classes du kayak, de la voile. Les CP, CE1 et CE2, vont faire une sortie en refuge dans le Parc National des Ecrins. Ainsi pour finir cette année formidable l'association des parents d'élèves organise une grande fête de l'école, le 30 juin. Nous remercions tout le monde. Sans vous les enfants ne peuvent pas faire toutes ces sorties.

La Présidente, Sylvine Bonnaffoux

Les Vieilles Joyeuses

Les vieilles joyeuses de Crots attaquent leur saison sur les chapeaux de roues puisque pas moins de 3 ballades ont déjà été effectuées en commençant par une sortie début avril dans la vallée de l'Ubaye où nous avons visité le fort de Saint Ours, forteresse de la ligne Maginot érigée par Vauban, ensuite nous avons fait un petit week-end à Entrevaux pour le 8 mai, petite cité médiévale limitrophe avec les Alpes Maritimes ou nous avons visité le musée de la moto et le lendemain, le musée Citroën de Castellane. Et pour finir, le 21 mai, nous avons pris la route du Queyras pour visiter la maison du soleil à Saint-Veran, pour revenir ensuite par le col de l'Izoard à peine ouvert de la veille.... Bien d'autres sorties sont à venir durant l'été dont le concours d'élegance du 14 juillet aux Orres et la fête du vélo fleuri à Crots le 23 juillet. Tout le programme est à découvrir sur notre site www.lesvieillesjoyeusesdecrots.com

Le Président, Eric Fiorani



Venez découvrir les Hautes Alpes ! 


Vieilles Joyeuses de Crots


ENTRÉE GRATUITE AU PUBLIC



Programme des 3 JOURS sur demande : eric.fiorani@cegetel.net

Vendredi 14 Juillet 2017 à 15h30

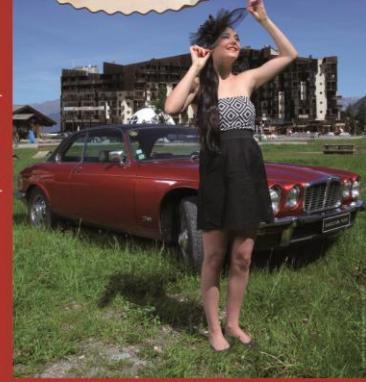
STATION LES ORRES Front de neige

De 9h à 11h30 à CROTS
Expo des véhicules historiques
À partir de 12h aux ORRES
Expo des véhicules aux Orres
À 15h30 Défilé de véhicules devant un jury composé du public.
Equipage en tenue d'époque.

A GAGNER pour le public :
Nombreux lots et baptêmes en voiture de collection

Pour les exposants :
Inscription 10 euros
Nombreux lots à gagner

Inscriptions et renseignements : Eric - 06 07 51 32 39
www.lesvieillesjoyeusesdecrots.site.com





ASPEC

LA NOUVELLE MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE CROTS

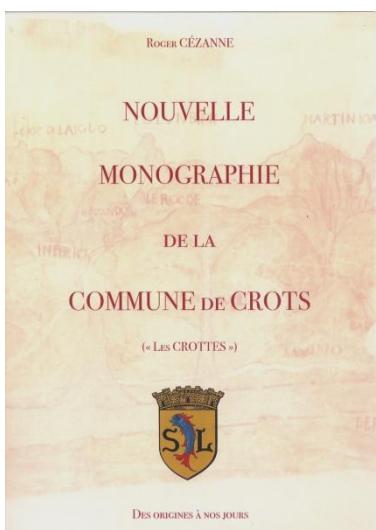
Force est de constater que trop peu d'écrits « racontent » l'histoire de la commune de Crots depuis son existence. Et pourtant, ce ne sont pas les sujets qui manquent, peu s'en faut. Nous devons les premiers écrits sur la commune des Crottes par Joseph Roman avec sa Monographie parue en 1908. Ce dernier a publié bon nombres d'ouvrages de références notamment sur l'ensemble du territoire Haut Alpin et Dauphinois. Et puis, en 2016, autre évènement marquant : l'édition de la « nouvelle monographie de la Commune de Crots » par Roger Cézanne, un ouvrage titanésque de plus de 450 pages, superbement illustré sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Vous y retrouverez en première partie l'histoire de la commune dans l'Histoire au fil des siècles. En seconde partie, sont notamment abordées l'économie de la commune, ses richesses naturelles, la géologie, culture et traditions, etc... Enfin, la troisième partie présente de nombreuses cartes parfois très anciennes et de multiples anecdotes. Particulièrement bien documenté cet ouvrage permettra à chacun de s'imprégner du contexte historique et géographique de notre commune, depuis sa naissance jusqu'à l'époque actuelle. Mélant la grande histoire aux petites histoires locales, il donnera l'occasion aux anciens de la commune de retrouver des images ou se remémorer des faits de leur passé communal. Nul ne doute qu'il aidera aussi les nouveaux Crétorins, habitants permanents ou saisonniers, à s'immerger dans l'histoire de notre village et à mieux en comprendre les racines qui ont, au fil des temps façonné les lieux et les coutumes.

Vous pourrez acquérir cet ouvrage inédit auprès de l'ASPEC et de Roger Cézanne - Allée Elie Chauvet – 05200 CROTS – T. 04 92 43 38 27 – Courriel : roger.cezanne@sfr.fr

Comme le précise l'auteur, le prix relativement élevé (65€) se justifie par sa consistance et la masse de travail qu'a nécessité sa conception d'abord et sa publication ensuite.

A.S.P.E.C. – Camping la Garenne – 05200 CROTS – T. 04 92 43 12 09 – Courriel : aspec1@orange.fr

Le Président, Bernard Charraud



Club du Temps Libre

Le 27 janvier 2017, les membres du club du temps libre ont renoué avec la tradition momentanément abandonnée pour cause d'intempéries en 2016. Ils ont fêté la galette. Ce fut un moment de détente et de convivialité apprécié de tous dans une salle des fêtes qui n'allait pas tarder à être livrée aux entreprises de Travaux. C'est donc à la salle du camping, le 25 février 2017, que l'assemblée générale et extraordinaire de l'association s'est tenue en présence de nos élus locaux : Carole CHAVET, conseillère départementale et le maire, Jean-Pierre GANDOIS. L'un et l'autre ont tenu à apporter leur soutien au club (dont ils sont membres) et expliquer les politiques suivies par le département et la mairie. Cette manifestation a enregistré le retrait du bureau de 2 membres actives du Club : Claudette BOUEZ et Jacqueline SIGNORET. L'une et l'autre continuant à apporter leur aide pour l'organisation de voyages (Claudette) et les repas des beloteurs (Jacqueline). Au bureau, il y a donc 2 nouveaux : Annie CONSTANT et Alain CASTELLAS. Ce dernier prenant les fonctions de secrétaire. Le programme de l'assemblée mené à terme, toutes et tous se sont déplacés à la Table de Paul pour y prendre le repas de l'assemblée Générale. Entre la galette et l'assemblée, les beloteurs ont changé leurs habitudes en accédant à la nouvelle salle des associations. C'est dans ce lieu restauré que dorénavant les parties de cartes se déroulent le mardi et le jeudi après-midi. Les joueuses et joueurs de belote ou contrée animent donc ce nouvel espace dont les murs n'ont pas encore trouvé la sagesse de l'ancien espace. Le Club du temps libre était présent au vide-greniers du 8 mai. Un merci à Danièle Évin, Maurice et Marcelle BLANC, Yvette CORDELLA, Yvon AGLI. Chacun dans son rôle a permis de participer à la tenue du stand où étaient proposées aux passants de délicieuses crêpes nature ou au Nutella. Les membres du club se préparent à un mois de juin particulièrement important. Le 21 juin, jour de la fête de la musique, à midi nous fêterons, au macumba – plage de Crots, les anniversaires de nos adhérents nés aux 1er et 2ème trimestre. Celles et ceux qui n'ont pas encore donné leur réponse pour participer doivent se dépêcher s'ils veulent profiter de l'ambiance et de la paëlla qui nous attend. Le 29 juin, avec l'aide de quelques adhérents de Réallon, nous avons pu organiser avec les cars Jullien et la société Imbert de Guillestre un voyage « Soies et gourmandises ». Ce déplacement sur une journée nous permettra de visiter la magnanerie de Saillans et de découvrir le musée de la pogne. Entre ces 2 moments un repas prometteur permettra de retrouver un peu d'énergie. Le 30 juin, de l'énergie, il en faudra à l'équipe qui sera engagée dans le championnat départemental de pétanque organisé par Générations Mouvement à Saint Bonnet. Enfin, le maire vient de nous informer que sur sa proposition, le conseil nous avait alloué une subvention qui sera la bienvenue. Bon été à toutes et à tous !

Le président, Bernard Goussebayle



Le Parc national des Écrins participe au suivi hivernal « grand prédateur »

Dans le cadre du suivi national des grands prédateurs coordonné par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les agents du Parc organisent chaque hiver « des suivis traces ». Ils consistent à parcourir un territoire, 48 h après chaque chute de neige. Les traces de tous les animaux sont relevées, mais le but est de trouver d'éventuels indices de présence de loup: traces, excréments, poils... L'objectif principal de ce protocole est de connaître la présence permanente des loups sur le territoire et la taille des groupes. L'analyse des crottes permet d'estimer le nombre de loups. Des pièges photos sont aussi installés.

Les informations ainsi collectées, par l'ensemble des partenaires du réseau sont transmises sous forme de fiches à l'ONCFS. Au cours de l'hiver 2016-2017, quinze sorties ont été organisées sur le secteur de l'Embrunais dont onze en rive gauche sur le secteur Crots / Savines le Lac. Ces prospections représentent une distance couverte de 158 km au cours de l'hiver. Lors de ces sorties sur la commune de Crots, trois pistes de loup ont été relevées. De plus, des images de loup ont été obtenues à trois reprises, dont une image avec deux individus.

Une réunion de présentation et de bilan a été organisée par le Parc en fin d'hiver en mairie, en présence des présidents de groupements pastoraux et des élus de la commune.



Festivités de l'été...



Marché estival

Tous les dimanches matin du 2 juillet au 27 août, à l'entrée du village en venant de Savines

2ème Fête de la Plage de Chanterenne

Dimanche 23 juillet 2017 à la plage de Chanterenne. Parade de vélos et véhicules fleuris, démonstration de danse, activités nautiques, démonstration équestre, feu d'artifice, restauration sur place, concert... Entrée gratuite. Inauguration des travaux de la plage de Chanterenne et de la nouvelle aire camping-cars.



XEME FÊTE MEDIEVALE
DE LA SAINT LAURENT

Montreur d'ours
Grand marché médiéval
Tournois équestres
Combat à l'épée
Feu d'artifice

Musique
Campements
Animations pour enfants
Spectacle de feu

7 ET 8 AOUT 2017 À CROTS
RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE CROTS: 04 92 43 13 05



10ème édition des Médiévales

Les 7 et 8 août 2017 toute la journée. Pour sa 10ème fête médiévale, la municipalité vous propose un programme riche et varié : Montreur d'ours, grand marché médiéval, tournois équestres, combat à l'épée, musique, campements, animations pour enfants, cracheurs de feu... Spectacle de feu et feu d'artifice le mardi soir.



L'abbaye de Boscodon, en 2017, tout un programme sur le thème « Dépouillement et plénitude »...

EXPOSITIONS

Dépouillement & plénitude, jusqu'au dimanche 30 juillet, sculptures de Cédric Rouzé. **Matières**, photos de Mireille Coulon, agent du Parc National des Écrins

Lumières essentielles, jusqu'au lundi 25 septembre, dans l'abbatiale

Deux créateurs en dialogue : André Gence, prêtre et peintre ayant vécu à Marseille (1918-2009) et Jacques Paris (né en 1948), qui réside près d'Embrun. Dialogue des formes et des lumières.



TABLE RONDE INTERRELIGIEUSE « Les spiritualités du vide »

Mercredi 12 juillet, de 10h à 16h

Avec Tarik Bengarai, économiste et auteur musulman, Marc-Antoine Costa de Beauregard, prêtre orthodoxe (Patriarcat de Roumanie), Yannick Courtel (Faculté de théologie catholique de Strasbourg) et Édouard Robberechts (enseignant en philosophie juive à Aix-en-Provence).

STAGE Chant et randonnée (Il reste des places !)

Vendredi 14 au dimanche 16 juillet

Présentation publique le dimanche 16 juillet à 18h, dans l'église abbatiale. Avec Adèle Pons, chanteuse et chef de chœur et Olivier Eyraud, accompagnateur en moyenne montagne et guide naturaliste ornithologue.

Répétitions des chants sous les voûtes de l'abbatiale, randonnées dans la forêt de Boscodon et technique vocale en petits groupes.

PARTAGE EN FAMILLE

Mardi 18 juillet de 14h à 16h

Ateliers poterie et calligraphie avec Muriel Baïevitch-Coutens et Sophie Duret-Savina



CONCERT Amours me fait désirer

Vendredi 28 juillet à 21h

Avec l'ensemble **Parnassie du Marais**

Brigitte Tramier, organetto et direction, Lucile Pessey soprano, Jean-Michel Robert, guiterne, luth, citole, Mathias Autexier, percussions traditionnelles.



CONFÉRENCE Philippe Jaccottet

Lundi 31 juillet à 16h30

Par Dominique Cerbelaud. Récemment publiée, l'œuvre de Philippe Jaccottet s'impose par son honnêteté, la profondeur des questions qu'elle pose, et son apparente simplicité.

DÉAMBULATION NOCTURNE

Mardi 8 août et jeudi 10 août à 21h

Balade nocturne méditative : entre architecture, spiritualité, culture et humanité, que murmurent ces pierres ?

CONFÉRENCE Enfouissement et épanouissement : inculturation en Haïti.

Lundi 14 août à 16h30

Par Régis Bron. Le frère Régis Bron a vécu plus de vingt ans en Haïti, dans une zone pauvre et tourmentée. Il partagera l'expérience de cette « incarnation ».

RENCONTRE Les sentiers de l'histoire

Lundi 21 août, de 9h à 12h

Rencontre avec Roger Cézanne, enfant du pays, un des douze membres fondateurs de l'association, amoureux de l'histoire locale.

Rendez-vous au pont du hameau le Bois. N'oubliez pas vos chaussures de marche (petite balade)

JEU DE PISTE « À LA RECHERCHE DE LA CROIX DE CHALAIS » *

Jeudi 3 août à 14h

PARCOURS SYMBOLIQUE Visite approfondie de l'abbaye

Jeudi 3 août à 9h - 10€ - durée 2h30

ATELIER ENLUMINURE *

Mardi 8 août à 10h30

*Pour tous. Sur inscription au 04 92 43 14 45

Détail et suite du programme

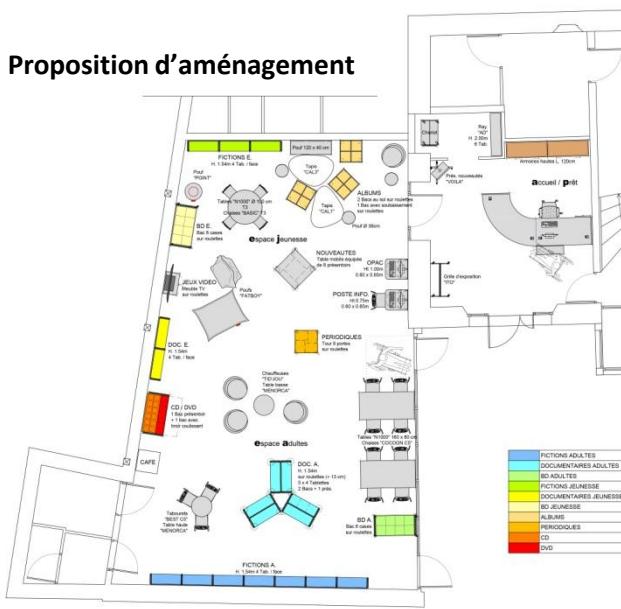
www.abbayedeboscodon.eu – Tel : 04 92 43 14 45



Bibliothèque

Avec la création de l'espace Morgan, la future médiathèque de Crots prendra ses quartiers dans les 130 m² de l'ancienne salle des fêtes, où les travaux ont commencé. La mairie va doter la médiathèque d'environ 500 nouveaux livres qui viendront compléter les 500 ouvrages actuels et la BDP prêtera 1800 documents soit un total de 2800 ouvrages et 150 DVD pour l'ouverture, au printemps 2018. La médiathèque disposera chaque année d'un budget d'acquisition et d'animations pour se renouveler et agrandir l'offre culturelle. L'accueil de la médiathèque sera mutualisé avec l'agence postale et le bureau du tourisme, permettant une extension des horaires d'ouverture. Pour expliquer le projet et permettre à la population de se projeter et de proposer des idées, une présentation publique de la future médiathèque a eu lieu le lundi 29 mai à 18h30.

Proposition d'aménagement



Cabanes pastorales

Le dossier concernant la restauration de la Grand Cabane est relancé pour que les travaux aient lieu à l'automne 2017. La cabane des Ollettes quant à elle est prévue pour 2018.



Eglise Saint Laurent

Sylvestre Garin, en tant que maître d'œuvre, a été choisi pour les travaux de l'église. Une première tranche de travaux a été définie conjointement avec la DRAC, concernant la réfection du clos et du couvert (étanchéité de la toiture et du clocher, restauration des vitraux...) afin d'assainir l'édifice, préalable requis avant toute restauration intérieure.

A ce titre, la souscription à la Fondation du Patrimoine est ouverte et les dons sont en partie déductibles des impôts ; nous nous devons de restaurer et de sauvegarder cet édifice dont la valeur représente une part importante de notre patrimoine.

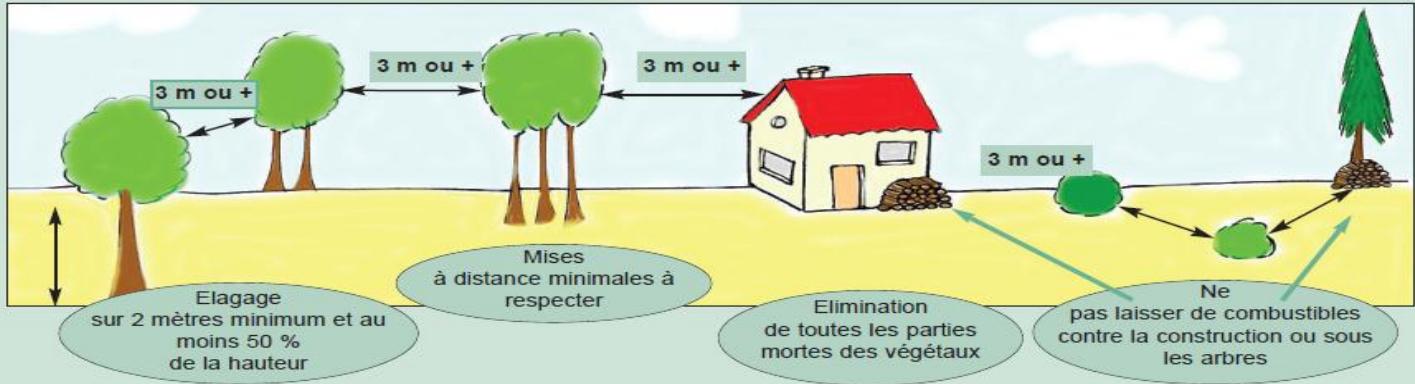
Vous pouvez être partie prenante de la sauvegarde du patrimoine local en participant à cette souscription publique.



Obligation de débroussaillage

Comment débroussailler ?

Débroussailler, CE N'EST PAS TOUT ENLEVER
mais, c'est respecter les distances de sécurité afin de garantir une discontinuité de la végétation



Conseils : Vous devez éliminer les végétaux coupés, soit par incinération en respectant la réglementation départementale d'emploi du feu, soit par évacuation dans une déchetterie, soit par broyage. Un entretien annuel garantit le maintien en conformité de la zone débroussaillée et nécessite un travail moins important que le premier débroussaillage.

POUR REUSSIR VOTRE DEBROUSSAILLEMENT

UN BON DÉBROUSSAILLEMENT C'EST ... D.E.B.R.O.U.S.

- . Délimiter le périmètre à débroussailler
- . Elaguer les branches basses de tous les arbres
- . Broyer ou couper et évacuer la végétation et abattre les arbres gênants
- . Rechercher quelques arbres et arbustes que vous pourrez laisser sur pied
- . Organiser votre chantier afin de pouvoir éliminer toute la végétation coupée
- . Utiliser des outils adaptés en fonction de la nature et de la surface à débroussailler
- . Songer à entretenir régulièrement la surface débroussaillée

Et si je ne fais rien ?

JE M'EXPOSE A :

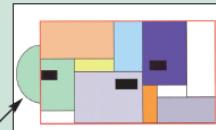
- . La sanction du feu
- . Une contravention dont le montant peut s'élever à 1 500 €
- . Une mise en demeure de débroussailler et une amende de 30 € par m² soumis à l'obligation.
- . Une indemnisation du préjudice subi par les tiers, s'il est établi qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés de ma construction
- . L'exécution d'office des travaux par la commune ou le Préfet, à mes frais

Qui débroussaille et où ?

Cas 1 : Zones urbaines d'un POS/PLU ou lotissements

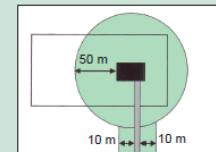
Le propriétaire (ou ses ayants droit) du terrain à la charge du débroussaillage sur la totalité de sa parcelle, qu'elle soit bâtie ou non...

... plus 50 m de la construction s'il est en limite d'une zone non urbaine



Cas 2 : Zones naturelles ou communes non dotées de document d'urbanisme

Le propriétaire (ou ses ayants droit) de la construction à la charge du débroussaillage sur une profondeur de 50m et 10m de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les fonds voisins



Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler, c'est réduire l'intensité du feu aux abords de sa construction.

Débroussailler, c'est s'autoprotéger et protéger ses proches.

Débroussailler, c'est sauver sa maison, son jardin, ses biens.

Débroussailler, c'est protéger le milieu naturel.

Les herbes et broussailles propagent le feu aux cimes des arbres



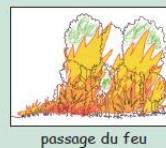
Pour en savoir plus :

Mairie de votre commune
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt : Service Forêt
5, rue des Silos - BP 12 - 05008 GAP cedex
Tél. : 04 92 51 88 88 - Fax : 04 92 51 88 00
Sur Internet : www.debroussaillement.com
Service Départemental d'Incendie et de Secours
Tél. : 04 92 40 18 00
Office National des Forêts
Tél. : 04 92 53 87 17

QUELQUES PRÉCISIONS

- broussailles : ensemble de végétaux herbacés ou ligneux de moins de 2,5 mètres de hauteur
- arbres : essences feuillues ou résineuses susceptibles de dépasser 5 mètres

Sont exclues les essences agricoles ou d'agréments régulièrement entretenues



Les herbes et broussailles propagent le feu aux cimes des arbres

Interdiction de brûlage des déchets verts ménagers

En vertu de l'arrêté préfectoral du 12 février 2004, l'emploi du feu est réglementé dans notre département. Depuis le 14 mars 2017, un nouvel arrêté préfectoral, relatif à la prévention des incendies, interdit dans tout le département, quelle que soit la période de l'année, le brûlage des déchets verts (déchets issus de tontes de gazon, des feuilles et aiguilles mortes, des tailles d'arbres et d'arbustes). L'interdiction s'applique aux déchets produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Des solutions alternatives existent pour se débarrasser des déchets verts. Plus écologiques, elles privilégient la valorisation des résidus végétaux plutôt que leur brûlage. S'il s'agit de déchets organiques, le compostage ou le paillage comptent parmi les solutions à privilégier. Pour les déchets les plus encombrants ou non réutilisables sur place, le dépôt en déchetterie semble tout indiqué.



En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte,**
j'ai un bébé ou **je suis une personne âgée.**
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

www.social-sante.gouv.fr/canicule • #canicule



Naissances

Léa BONNABEL née le 23 janvier 2017 à Marseille. Elle est la fille de Elisa Cabrera et du Docteur Julien Bonnabel domiciliés à Marseille, la petite-fille de Marie-Christine et Patrick Bonnabel domiciliés à La Valette du Var, l'arrière petite-fille de Michèle Bosq du Village et Mireille Bonnabel du Picomtal.

Alric BEZOTEAUX né le 30 janvier 2017 à Puycard. Il est le fils de Magali Chevassu et Steeve Bezoteaux, petit-fils de Nicole et Jean-Pierre Bezoteaux domiciliés aux Pennes Mirabeau et arrière petit-fils de Ginette Albrand.

Tiyana LEDROIT née le 11 mai 2017 à Gap. Elle est la fille de Sylvie Peradon et Gilles Ledroit domiciliés à Vicherette.



FÉLICITATIONS

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents de « ces petits bouts » !

Décès

Joseph MICHEL décédé le 13 février 2017 à Embrun à l'âge de 81 ans. Il était domicilié au Bois.

Bruno LABERTRANDE décédé le 18 février 2017 à Crots à l'âge de 56 ans. Il était l'époux de Chantal et le papa de Pierre et Louis domiciliés rue de Vicherette.

Juliette CEAS née ISNARD décédée 9 mars 2017 à Embrun à l'âge de 93 ans. Elle était propriétaire de terrains à Montmirail.

Nicole CHARIEAU née COMMON décédée en mars 2017 à l'âge de 72 ans. Elle était la maman de Jean-Daniel CHARIEAU domicilié aux Chaulières.

Hélène CEARD née BERNARD dite Simone décédée le 11 mai 2017 à Embrun à l'âge de 94 ans. Il était domiciliée à Beauvillard. Elle était la maman de Christian et Alain Céard domiciliés à Beauvillard.

Frédérique OMRI née DE LANGEN décédée le 21 mai 2017 à Chevilly Larue. Elle était domiciliée à l'Hay les Roses. Elle était la sœur de Pierre-François De Langen qui a une résidence secondaire à Montmirail.

Vincent CATALANO décédé le 13 juin 2017 à l'âge de 96 ans. Il était la papa de Jean-Marc Catalano domicilié aux Moulins.



Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil

Surprenant mai 68 à Saint-Jean



Les temps changent, les pratiques aussi...

Ce premier semestre 2017 avec ses votes en cascade, nous aura familiarisé avec les nouvelles subtilités du Code Electoral, qui depuis une trentaine d'années ont transformé la routine du scrutin : Urnes transparentes, signature émargement de l'électeur, et tout dernièrement obligation d'une pièce d'identité. Beaucoup plus simple naguère dans nos campagnes, et souvent avec les moyens du bord comme le montre l'anecdote qui suit :

Surprenant « MAI 68 » à St. JEAN

Anecdote racontée par la regrettée Mlle Juliette MONDET de Marseille, une fidèle vacancière de St. Jean, voisine de longue date du Guste Chauvet un personnage haut en couleur, qui résidait aux Dourioux dans la maison qu'occupe aujourd'hui Bernadette Lebras.

Ca s'est passé le 23 juin 1968 à St. Jean à l'occasion du 1^{er} tour des élections organisées suite aux évènements de mai 68. Ce matin là, un dimanche, le Père Roux un prêtre en vacance s'apprêtait à célébrer la messe dans la petite église, tandis que tout à côté dans l'ancienne cure le bureau de vote se mettait en place, car à cette époque là la Section de St. Jean existait encore, et là-haut il y avait un second bureau de vote distinct du chef-lieu.

Quelle histoire ! (Mlle Mondet raconte :)

Le père Roux, au bas de l'autel va commencer la messe : « ...Confiteor.... »

C'est alors qu'entre en trombe le Guste, tête nue, qui fonce droit dans la sacristie... Je me précipite à sa suite : Il va droit vers le coin où sont entreposées les bannières de procession !?

- **Qu'est ce que vous cherchez ?**

- **Ils ont pas de drapeau pour voter, alors je vas le leur porter !**

(« LE » = le drapeau du Sacré-Cœur : « Salut et Espoir de la France » !)

- **Mais vous ne pouvez pas leur porter celui là !!**

Peine perdue, mon Chauvet repart avec le drapeau...

Je fais signe au père Roux et lui explique la chose. Avec un grand calme et une non moins grande autorité ;

- **Vous ne pouvez pas leur porter ce drapeau !...**

- **Pourquoi ?... Ils en ont pas...**

- **Mais parce que il y a le Bon Dieu dessus !!** (tête du Guste ?!?)

- **Oh alors !...** (Il va reporter peureusement le drapeau à sa place).

- **Alors, je vas chercher le mien pourquoi lui il a pas le Bon Dieu !**

Et le père Roux les yeux pouffant de rire : « **Mademoiselle, nous avons peut-être manqué une occasion de convertir tout le pays... »**

Cette histoire vérifique est tout à fait typique du personnage de ce brave Auguste CHAUVENT, un vieux garçon tout en longueur, plutôt original mais voulant toujours être utile et aimant rendre service.

Il fut longtemps le « sonneur officiel » des cloches de l'église de St. Jean, rémunéré à ce titre par la commune, et remplissant volontiers là haut et accessoirement les fonctions de Garde Champêtre.

Dans son esprit ce jour là, récupérer le drapeau de l'église, lui aurait évité de remonter chez lui aux Dourioux, prendre celui qu'il arborait fièrement sur son balcon chaque 14 juillet !

R.C.

PHOTO : Auguste CHAUVENT (à droite) et son voisin et compère Daniel GUIEU des Sagnières.

Roger Cézanne



Daniel GUIEU (des Sagnières)- Auguste CHAUVENT (de Dourioux)
Aux Sagnières vers 1970 ~